

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera considéré continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Les Acadiens à l'Exposition de St Jean du Nouveau-Brunswick.—Louable projet à l'égard de nos compatriotes actuellement aux Etats-Unis, qui voudraient revenir vivre dans notre pays.—Cinquantième anniversaire de prétrise du Révd M. N.-Hébert, curé de Kamouraska. (Suite).

Causerie Agricole : Formation des prairies.—Du choix des semences pour la formation des prairies.—Epoque de l'ensemencement.—Soin d'entretien des prairies.—Entretien des pâturages.

Sujets divers : Liste des prix accordés au concours agricole et industriel du comté de Kamouraska, le 14 octobre courant.—Vente des produits agricoles.—L'hivernement des animaux ne rapportant aucun profit.—L'élevage des poules.

Choix et autres : L'exhibition agricole et industrielle de la Société d'agriculture du comté de l'Islet.—La vente des produits agricoles en automne.

Recettes : Décaudir les confitures.—Destruction des rats.

Exhibition agricole et industrielle sous le patronage du cercle agricole de la paroisse de St Agapit de Beauvillage.—Nous publierons dans le prochain numéro de la Gazette des Campagnes un rapport sur cette exhibition, de même que la liste des prix accordés. Le succès obtenu par cette exhibition de paroisse nous fait regretter de n'avoir pu y assister, afin d'applaudir à cette constante persévérance que les cultivateurs de cette paroisse mettent dans le but d'entrer résolument dans la voie du véritable progrès agricole qui seule peut leur assurer l'aisance et le bien-être.

Mardi dernier, les cultivateurs de St-Eugène avaient aussi leur exhibition agricole et industrielle de paroisse, suivant l'information que nous venons de recevoir. Là, comme à St-Agapit, les membres des cercles agricoles poursuivent activement le rôle qu'ils se sont tracé pour améliorer de plus en plus leur culture; là aussi, l'union fait la force, et succès sera leur récompense.

REVUE DE LA SEMAINE

Les Acadiens à l'exposition de St Jean, N.-B.—L'une des particularités les plus notables de l'exposition de Saint Jean, N. B., a été la plantation d'arbres faite dans la ville, sous l'inspiration de la société historique, en commémoration du centenaire de l'arrivée des loyalistes. Cette plantation a eu lieu, le jeudi de la première semaine, sur le Queen Square. L'élite de la société a participé à cette cérémonie. Il a été planté des arbres en l'honneur de notre bien aimée souveraine, la princesse Louise, le marquis de Lorne, le Lieutenant Gouverneur, le maire, et un grand nombre de personnes distinguées.

Les Acadiens présents ont été invités à y prendre part. Le Révd F. X. J. Michaud, curé de Bouctouche, a planté un arbre en l'honneur de l'hon. P. A. Landry, député de Kent aux Communes; M. Daniel D. Landry en a planté un en l'honneur du Révd M. Miobaud; M. O. J. Leblanc, député de Kent à la chambre locale, un en l'honneur du Révd M. M. F. Richard, curé de Saint Louis; M. Alphée Belliveau, du département français de l'école normale, en a planté un en l'honneur de M. O. J. Leblanc, M. P. P.; M. Wm Ferguson de Tracadie, un en l'honneur de son curé, le Révd M. J. A. Babineau; M. D. Cyr, un en l'honneur de M. Mathias Nadeau, député de Madawaska.—*Le Moniteur Acadien.*

Louable projet à l'égard de nos compatriotes actuellement aux Etats-Unis.—Au banquet qui lui a été offert à Montréal, par plus de cinq cents citoyens des plus marquants, Sir Hector Langevin a prononcé de magnifiques paroles que toute la presse canadienne sera heureuse de reproduire.

Faisant allusion à l'émigration qui nous a enlevé une foule de compatriotes, Sir Hector a annoncé au milieu des applaudissements les plus chaleureux, que le Gouvernement Fédéral allait s'intéresser à eux et prendre les mesures nécessaires pour les engager à revenir au pays.

Que l'on nous permette de citer ses propres paroles :

" C'est avec le plus grand plaisir et avec la plus grande satisfaction que j'annonce ce soir que le Gouvernement entend prendre des mesures énergiques pour rappeler dans les limites de notre territoire, tous nos compatriotes exilés chez nos voisins, qui voudraient revenir vivre avec nous.

" Vous concevez, messieurs, que dans un banquet comme celui-ci, je dois être excusé si je ne vous donne pas le détail de toutes les mesures ministérielles que nous avons en portefeuille pour la prochaine session; mais, dans tous les cas, il est bon que vous sachiez que nos compatriotes, qu'ils soient Canadiens-français ou qu'ils appartiennent à d'autres origines, ne seront pas oubliés et que nous ferons de grand cœur tout ce que nous pourrons pour les rappeler au pays."

Cette politique—si elle est mise à exécution—sera accueillie avec des transports d'allégresse par tous ceux qui s'intéressent au développement et à l'avenir de notre pays.—*Le Nouvelliste.*

Cinquantième anniversaire de prêtrise du Revd M. T. Hébert, curé de Kamouraska (Suite).—Malgré l'espace considérable que doivent occuper les différentes adresses présentées à M. le curé Hébert, dans la *Gazette des Campagnes*, nous ne pouvons nous empêcher de les reproduire.

Nous savons qu'un grand nombre des citoyens du Lac St-Jean, accompagnés de plusieurs membres du clergé de cette importante région, ont tenu à être présents à cette belle fête, afin de témoigner par là combien ils appréciaient les services rendus par ce dévoué apôtre de la colonisation. L'adresse suivante présentée par les paroissiens de Notre-Dame d'Hébertville redira aux générations futures ce qu'a fait M. Hébert pour la colonisation de la vallée du Lac St-Jean, et cette magnifique adresse ne pourra servir qu'à en perpétuer le souvenir parmi nos lecteurs.

M. le Grand Vicaire.

Dans ce beau jour de fête, la paroisse d'Hébertville, qui porte à bon droit votre beau nom, vient s'unir à vos anciens paroissiens de Saint-Pascal et à ceux de Kamouraska, ainsi qu'à vos vénérables confères dans le sacerdoce, pour vous présenter, elle aussi, ses plus cordiales félicitations, à l'occasion de vos noces d'or. Elle vient vous dire, avec toute la sincérité dont elle est capable, ce souhait, qui part du cœur de tous ceux qui la composent: *Ad multos annos*, c'est-à-dire, après les noces d'or, les noces de diamant.

Nous sommes un petit nombre, il est vrai, mais revoyez en nous, avec plaisir et avec une bien légitime émotion, quelques-uns de ces courageux colons qui, il y a trente-quatre ans, marchant à votre suite, ont commencé à défricher les forêts vierges de la Vallée du Lac Saint-Jean, et jeté avec vous les fondements de Notre-Dame d'Hébertville.

Vous avez été l'âme de cette petite colonie, M. le Grand-Vicaire; vous l'avez soutenue par votre courage et par votre énergie; sans vous elle aurait péri.

Un bon nombre d'entre nous, en faisant revivre le souvenir de ce qui s'est passé pendant les premières années de cette colonie, se rappellent avec bonheur comment, dans votre bon cœur, vous saviez vous faire tout à tous, vous montrant un ami, un père pour chacun de nous; plusieurs doivent à vos bons conseils d'avoir persévéré, et d'être aujourd'hui en état de faire honneur à leurs affaires, et d'établir avantageusement leurs enfants; ils s'applaudissent à bon droit d'avoir été dociles à vos sages inspirations.

Cette petite colonie, si faible à son berceau, vous ne l'avez jamais perdue de vue. Pendant ses premières années surtout, vous l'avez entourée de vos soins attentifs; vous laissez chaque année durant plusieurs mois votre cure de Saint-Pascal et ensuite celle de Kamouraska; vous veniez demeurer avec nous, partageant nos fatigues et nos privations, mais ra-

nimant toujours nos courages abattus, et nous amenant à chaque fois de nouveaux renforts.

Et lorsque après huit ans, la présence d'un prêtre résidant au milieu de nous vint vous ôter toute inquiétude sur l'avenir de cette colonie, et vous donner la preuve que le succès allait bientôt couronner votre œuvre, vous avez continué cependant de nous porter un bien vif intérêt; vous êtes venu nous revoir, à de plus rares intervalles, il est vrai, mais toujours en nous donnant des preuves d'attachement, de zèle et de patriotisme; constatant à chaque fois les pas lents mais sûrs que nous faisons dans la voie du progrès.

Et quand des épreuves bien terribles sont venues fondre sur nous, nous savons combien vous avez été sympathique à nos malheurs, et avec quelle charité sans mesure vous êtes venu à notre secours. Merci, M. le Grand-Vicaire, pour votre dévouement à nos plus chers intérêts. Dieu seul peut récomposer dignement une vie aussi bien remplie comme prêtre et comme citoyen ami de son pays.

Cette petite colonie d'Hébertville s'est agrandie, s'est développée malgré les épreuves de toutes sortes et les sérieux obstacles qui s'opposaient à ses progrès. Et après trente-quatre ans seulement de travaux, les touristes sont émerveillés de trouver dans la vallée du Lac Saint-Jean, après la belle grande paroisse d'Hébertville, sept autres paroisses bien organisées, et qui donnent pour l'avenir les plus belles espérances.

Pour nous, M. le Grand-Vicaire, ces résultats étonnants ne nous surprennent pas, nous en connaissons la cause. Nous nous rappelons en effet que comme chrétien et comme prêtre, sans vouloir imiter l'immortel Jacques-Cartier, comme lui cependant vous avez eu la belle et sainte idée de placer votre colonie sous l'égide de la Croix.

Avec les parties du premier arbre tombé sous la hache du pionnier, vous vous avez fait ériger, à la tête du lac Kinogami, une croix qui dura encore, et qui, placée à l'entrée de la vallée du lac St-Jean, attire sur elle les bénédictions du ciel; vous avez compris que c'est la Croix qui a sauvé le monde en le civilisant, et qu'elle serait pour votre œuvre naissante un gage de succès; et ce succès a dépassé vos prévisions et vos espérances.

Merci encore une fois, M. le Grand-Vicaire pour tout le bien que vous nous avez fait; accueillez avec bonté nos félicitations; que Dieu vous accorde encore plusieurs belles et heureuses années, et qu'il éloigne de vous tout ce qui pourrait contrister votre bon cœur.

Au Révd M. B. Leclerc, curé de N.-D. d'Hébertville, aux citoyens de la dite paroisse.

Dans toutes les adresses que j'ai reçues, on m'a parlé de la colonisation du Saguenay, et l'on m'a fait des compliments parce que j'ai travaillé à cette belle œuvre. Je suis heureux de voir ici les premiers et les vrais colons du Saguenay. Vous venez bien à propos pour partager avec moi les éloges que l'on fait de cette œuvre, que, par votre courage et votre énergie, vous avez conduite au degré de prospérité que tout le monde admire aujourd'hui.

Nous avons commencé la colonisation du Saguenay, mais c'est vous qui l'avez faite. C'est vous qui avez abattu les arbres, qui avez enduré les fatigues, qui avez nourri de votre sang les moustiques, les marigouins et les brûlots, et qui avez supporté toutes les épreuves qui sont le partage de toutes les œuvres de bien public. Sans doute, c'est la croix que vous m'avez aidé à planter, et à l'ombre de laquelle vous avez toujours travaillé, qui vous a soutenus. Combien de fois j'ai eu l'occasion d'admirer votre courage.

Une circonstance que je ne puis passer sous silence, c'est lors de la dissolution de la société. Eloignés des centres de la population, sans médecin et sans prêtre résidents, exposés à toutes sortes de privations et de dangers, vous n'avez pas désespéré de l'avenir. Oh! alors, j'ai tellement admiré votre courageuse persévérance, que j'étais prêt à faire le sacrifice de ma chère paroisse de Kamouraska pour aller à votre secours, et si je n'ai pas été curé de Notre-Dame d'Hébertville, c'est que Mgr Baillargeon m'a promis de vous envoyer un curé bien plus capable que moi, ce qui était chose facile. Vous savez comment il a tenu sa parole, et comment ses successeurs vous ont favorisés. Il me suffit de nommer les Révérends Joseph Hudon, J.-B. Villeneuve, André Pelletier et Bruno Leclerc, vicaire forain, qui ont fait de votre paroisse une paroisse de première classe sous tous les rapports.

J'ai en l'avantage d'assister à la belle fête de la bénédiction de votre magnifique église, qui ferait honneur aux plus riches

parolasses du Canada. Ce jour-là, Mgr D. Racine confirmait au-delà de deux cents enfants, et faisait l'ordination de deux prêtres, dont l'un enfant de la paroisse.

Une autre circonstance qui a été pour moi et pour tous les amis de la colonisation un grand sujet de bonheur, c'est le jour où Mgr Dominique Racine a pris possession du diocèse de Chicoutimi. Quelle joie dans tous les cœurs, l'avenir du Saguenay était assuré. Mgr Mousseigneur l'Archevêque de Québec, toujours à la tête des œuvres patriotiques et religieuses, a mérité dans cette circonstance, la reconnaissance du nouveau diocèse par sa munificence, comme il l'avait méritée de tout le clergé dans l'affaire du collège de Ste-Anne. Aussi, depuis cette mémorable époque, les progrès et les faveurs vous viennent de tous côtés. Les Dames Ursulines viennent de fonder un couvent au Lac St-Jean, et vous avez l'assurance de pouvoir bientôt communiquer facilement avec Québec par chemin de fer. Vraiment, je n'avais pas osé espérer que tous ces avantages vous seraient accordés de mon vivant.

Tous ceux qui parcourent, comme je l'ai fait, les belles paroisses échelonnées sur les bords du Lac St-Jean, ont dû admirer comme moi les progrès extraordinaires qui s'opèrent partout.

Je vous souhaite de vivre bien longtemps, afin de jouir, pendant bien longtemps encore, de la prospérité du Saguenay, que l'on doit à votre courage et au bel exemple que vous avez donné.

M. le Notaire Auguste Martin, au nom des paroissiens de St Paschal, présente ensuite l'adresse suivante :

Monsieur le curé,

Vous avez le bonheur de célébrer aujourd'hui votre cinquantième anniversaire de prêtrise. C'est pour vous un jour bien mémorable, un jour qui doit remplir votre cœur de sentiments de la plus vive reconnaissance envers Dieu qui vous a donné de travailler si longtemps à son service. En effet 50 ans de prêtrise, c'est 50 ans d'apostolat, 50 ans pendant lesquels on peut dire que vous avez passé en faisant le bien. Eu effet si vous jetez un regard en arrière sur ce long espace de temps que vous avez passé en travaillant dans le champ du Père céleste, vous voyez une abondante moisson que vous avez déjà cueillie. Combien d'âmes innocentes se sont envolées au ciel où elles vous attendent pour vous remercier de les avoir régénérées dans les eaux salutaires du Baptême. Combien d'autres, en plus grand nombre, qui sont devenus également vos enfants spirituels, par le Baptême : que vous avez formés par vos instructions, à la pratique des vertus chrétiennes ; ou que vous avez fortifiés pour la lutte, au tribunal de la pénitence, à la sainte table, combattent maintenant le bon combat, et seront un jour votre gloire et votre couronne.

Nous laissons à d'autres, plus capables que nous, le soin de parler du bien que vous avez fait à la religion et à la patrie, par votre dévouement à l'œuvre de la colonisation, votre zèle pour l'éducation, et vos efforts pour orner votre église et en faire un temple digne de Dieu et un ornement pour votre paroisse de Kamouraska.

Dieu sait combien de peines vous avez soulagées, de bons conseils vous avez donnés, de charités vous avez faites. Combien de vos frères dans le sacerdoce, toujours certains de l'accueil le plus bienveillant, sont venus, comme nous-mêmes l'avons remarqué, chercher sous votre toit hospitalier, un repos que leur santé affaiblie rendait nécessaire, et réparer leurs forces pour de nouveaux travaux.

Monsieur le Curé, nous craignons d'avoir blessé votre modestie, mais comment ne pas vous associer à tous vos paroissiens et tous vos amis pour remercier Dieu avec vous de ce qu'il vous a donné une si longue carrière dans le ministère sacerdotal. Comment ne pas nous réjouir avec vous, nous qui avons été autrefois vos paroissiens. Pendant les douze ans que vous avez été curé de St-Paschal, vous avez su, par votre bienveillance, votre zèle et votre charité, vous concilier l'affection de tous vos paroissiens.

Par vos soins, un presbytère a été construit, et la modeste chapelle a fait place à une grande église.

Ainsi, ce n'est pas seulement par un sentiment de reconnaissance pour les services que vous avez rendus à la paroisse de St-Paschal, lorsque vous en étiez curé, que nous vous présentons nos plus sincères félicitations, à l'occasion de votre 50e anniversaire de prêtrise ; mais c'est bien plutôt avec les sentiments qui doivent aimer des enfants pour celui qui fut jadis leur père spirituel, que nous vous disons combien nous nous

réjouissons avec vous, et que nous adressons à Dieu nos plus ferventes prières pour qu'il prolonge encore longtemps des jours si bien employés à son service.

Veuillez, Monsieur le Curé, agréer ce cadeau que nous voudrions voir plus beau pour mieux vous exprimer nos sentiments de reconnaissance et nos bons souhaits.

A M. les paroissiens de St-Paschal,

Messieurs,

Vous me faites un sensible plaisir en venant me présenter une adresse au nom de mes anciens paroissiens de St-Paschal, et en vous joignant à mes paroissiens de Kamouraska, pour m'aider à remercier Dieu à l'occasion du cinquantième anniversaire de mon entrée dans le Sacerdoce.

Vous me rappelez un bien doux souvenir en me parlant des douze années que j'ai passées au milieu de vous. Je vous dis bien sincèrement que j'ai travaillé de tout mon cœur pour votre plus grand bien. St-Paschal a été ma première Cure ; j'étais jeune alors et plein de courage. Puisse Dieu être aussi content de moi que vous paraîsez l'être vous-mêmes. Ce qui est bien certain, c'est que j'aimais ma paroisse de St-Paschal et que je n'aurais jamais pensé à la quitter.

Quand il m'a fallu me séparer de vous, ma consolation a été de demeurer votre voisin et de n'être pas éloigné de votre belle paroisse. Toujours j'ai pris part à vos joies comme à vos douleurs, et je n'ai jamais été indifférent à tout ce qui pouvait vous être avantageux.

Votre Eglise et le Presbytère ont été bâtis pendant que j'étais votre curé.

Il faut bien avouer que nous n'avons pas fait des chefs d'œuvre, et je vous dis franchement que je ne serais pas fâché de vous y voir faire des réparations ; au contraire, j'en serais très heureux. Et si vous y ajoutiez de belles cloches pour répondre aux belles cloches de Kamouraska, oh ! alors nous pourrions nous entendre parfaitement.

Vous faites allusion à la belle œuvre de la colonisation du Saguenay ; je me réjouis d'y avoir pris part, et je suis heureux de voir ici dans l'Assemblée un certain nombre de braves colons (de St-Paschal autrefois) qui ont fait bien plus que moi le succès de cette entreprise.

Vous voulez bien parler aussi de l'hospitalité que je donne à mes confrères. Je vous remercie de me donner l'occasion de vous dire combien j'apprécie cet avantage.

Je le dois d'abord à la belle position que j'occupe par la faveur de mes supérieurs, et au grand et beau Presbytère dû à la munificence de mes paroissiens de Kamouraska. Si vous connaissiez tout le bien que me font les vénérables confrères qui viennent ici pour rétablir leur santé, vous comprendriez qu'en cela j'ai beaucoup plus d'avantages que de mérite. Que de choses j'aurais à dire sur ce chapitre ? Si mes paroissiens pouvaient parler ici, que de belles choses ils vous feraient connaître sur le compte de ces Messieurs et en particulier du Révérend Monsieur Lefebvre, que nous avons en le bonheur de posséder plus longtemps que les autres confrères qui viennent nous visiter durant la belle saison. Ils vous parleraient de sages conseils de charité, de libéralité, de générosité et de toutes sortes de bonnes choses semblables, mais nous ne le leur permettrons pas, parce qu'il y en aurait un trop grand nombre qui voudraient parler et ils n'en finiraient plus.

En terminant je vous remercie de vos témoignages de sympathie et d'affection ainsi que de tous vos bons souhaits. Je vous prie de croire que je n'oublierai jamais mes paroissiens de St-Paschal où j'ai travaillé avec bonheur. Vous n'avez rien perdu par mon départ ; aujourd'hui encore vous avez pour vous guider dans le chemin du ciel un Curé qui mérite toute votre confiance et votre affection. J'espère que nous pourrions féliciter votre digne Curé des efforts qu'il aura faits pour orner votre Eglise et en faire un Temple digne de Dieu et un monument pour la riche paroisse de Saint-Paschal.

(A suivre.)

CAUSERIE AGRICOLE

FORMATION DES PRAIRIES.

Dans un temps où l'engraissement du bétail, la fabrication du beurre et du fromage forment la partie essentielle d'une exploitation agricole, il convient de

revenir souvent sur ce qui en forme la base, afin de ne pas perdre de vue les différentes opérations nécessitées pour obtenir un bon pâturage et un excellent fourrage. C'est pourquoi nous croyons nécessaire de revenir souvent sur cette question qui intéresse vivement le cultivateur, au risque de répéter ce que nous en avons déjà dit.

Du choix des semences pour la formation d'une prairie. — Généralement cette opération n'est pas ce qui occupe le plus le cultivateur, puisque d'ordinaire il n'est pas assez soigneux sur le choix des semences, et cela par économie ; mais une économie qui expose à de graves inconvénients dont le cultivateur ne sait se rendre compte et qui l'expose à des pertes considérables, car jamais il retire de ses prairies les avantages qu'il aurait pu en obtenir s'il eut été moins parcimonieux, si pour ses semences il n'eut pas fait usage des balayures de ses greniers.

On ne doit pas faire usage de ces dernières graines parce que le foin étant fanché lorsque la plupart des plantes les plus utiles sont en fleur, il s'ensuit que les balayures ne contiennent que les graines des plantes les plus précoces, c'est-à-dire de celles qui ont mûri avant les meilleures espèces, lesquelles sont pour le moins inutiles, même nuisibles. De cette manière elles se trouvent à prédominer dans les nouvelles prairies et on n'en retire qu'un fourrage de mauvaise qualité.

Quelquefois les graines dont on se sert pour la semence proviennent d'un foin qui a végété sur un sol argileux et humide. Si on veut alors engazonner un terrain sec ou argilo-limoneux, les balayures des greniers pourraient ne pas contenir un mélange de graines les plus convenables à ces différents sols, et par conséquent le produit sera faible.

Le meilleur procédé pour obtenir des graines propres à la semence des prairies consiste à choisir les graines provenant de plantes placées exactement dans les mêmes conditions que celui que l'on veut ensemen- cer, ayant la même exposition, la même composition, la même dose d'humidité, et donnant un produit abondant et de même qualité. On choisit dans ce champ la partie la moins infestée par les mauvaises herbes et on laisse parvenir à maturité la plupart des plantes les plus utiles et celles que les animaux affectionnent le plus ; puis on fauche, on fane, on bat et on vaine ces différentes plantes dont on réserve la graine pour la semence des nouvelles prairies.

Ce procédé peut aussi avoir ses inconvénients en ce que les plantes sur lesquelles on opère, ne peuvent être exemptes de plantes inutiles et même nuisibles, et par cela même nous met dans l'impossibilité de pouvoir changer la proportion dans laquelle se trouvent les plantes constituantes ; il faut alors recourir à un autre moyen qui nous paraît plus avantageux. Ce moyen consiste à acheter, ou ce qui est encore mieux à produire séparément chacune des espèces de plantes que l'on veut faire concourir à la formation des prairies, et mélanger les graines de ces différentes plantes dans la proportion qui nous paraît la plus convenable.

Il arrive très souvent que les graines de prairies naturelles que l'on achète chez les marchands, sont beaucoup trop vieilles et lèvent mal ou ne lèvent pas du tout, et pour cela il est toujours mieux de récolter ses propres graines pour la semence. Nous recomman-

ons de récolter à la main, au fur et à mesure de leur maturation, les graines des plantes qui doivent former la prairie. Ce travail est minutieux et long, aussi ne doit-on le faire qu'une seule fois, afin de se procurer quelques onces de bonnes graines avec lesquelles on créera des pépinières, des portes-graines et des prairies.

Dans chaque paroisse il devrait exister quelques-unes de ces pépinières où les cultivateurs de la localité iraient s'approvisionner. Comme les graines de prairies se vendent bien, les cultivateurs qui se livreraient à la production des semences des plantes fourragères y feraient un bon profit. Grâce aux prix offerts par nos Sociétés d'agriculture, pour les meilleures graines fourragères, mil et trèfle, un assez grand nombre de cultivateurs font une culture spéciale de ces graines qu'ils vendent à bon prix soit à des grainetiers, soit sur les marchés ou aux cultivateurs de leur voisinage.

Dans le mélange des différentes graines qui composent la prairie naturelle, on a d'abord une forte proportion de graminées ; mais il est toujours très recommandable d'y associer des plantes légumineuses telles que trèfle de diverses espèces, vesces, gesses, etc.

Les légumineuses produisent les trois grands avantages suivants : 1o. Elles sont la base des meilleurs fourrages ; 2o. leur végétation étant plus hâtive que celle des graminées, elles donnent un fourrage abondant plus tôt ; 3o. par ces plantes, la couche supérieure du sol est ameublie et enrichie, par conséquent la prairie devient plus fertile.

Quant à la proportion dans laquelle chacune des espèces de plantes doit entrer dans la formation d'une prairie, il y a mille circonstances qui peuvent la faire varier, et pour cela il est très difficile à la théorie de tracer les règles à suivre. D'ailleurs il est très rare de voir les plantes demeurer sur la prairie dans la même proportion qu'on les y a mises. Le plus souvent un certain nombre prend une forte végétation, tandis que d'autres disparaissent plus ou moins complètement : c'est le cas pour le trèfle rouge, la luzerne et le sainfoin qui, au bout de quelques années, cèdent la place aux autres espèces qui occupent le sol.

Dans l'impossibilité de poser des règles fixes, il nous reste le moyen des expériences à faire à ce sujet, afin de déterminer quelles sont les proportions qui ont le mieux réussi, suivant les circonstances dans lesquelles les prairies se trouvent placées.

Époque de l'ensemencement. — L'époque la plus convenable pour faire l'ensemencement d'une prairie, c'est le printemps. Mais comme la prairie ne commence à donner son produit qu'au bout de la deuxième année, on ne la sème jamais seule, car on perdrait une année.

L'ensemencement se fait dans une céréale ou dans toute autre plante annuelle convenable, tels que le lin ou le sarrasin. La plante dans laquelle on sème la prairie protège les herbes naissantes contre les ardeurs du soleil et contre la sécheresse.

Lorsque les graines à semer sont de dimension différente, on commence par enfouir les plus grosses en les enterrant par un hersage énergique suivant leur volume, puis on termine par les plus petites à l'égard desquelles un roulage suffit.

Le meilleur temps pour semer la graine de prairie, c'est lorsque l'atmosphère est calme et disposée à la pluie. L'épandage se fait alors plus facilement et plus régulièrement.

Soins d'entretien des prairies.—La prairie, quelque soit le mode employé pour sa création, demande pendant toute son existence, et surtout pendant son premier âge, des soins d'entretien assez nombreux. Ces soins consistent à enrichir le sol et à favoriser, autant qu'il est possible, le développement des plantes fourragères. Dans ce but, on recommande de répandre sur les plantes un engrais pulvérulent et actif, l'automne qui suit l'ensemencement, aussitôt après l'enlèvement des céréales, à moins que cet engrais ait été répandu lors du semis.

Ce même automne, on fait deux roulages avec un rouleau pesant, afin de raffermir la terre autour des racines. Le premier automne, on ne doit jamais entrer les animaux sur la jeune prairie, sous quelque prétexte que ce soit.

Le printemps suivant, dès que les plantes commencent à pousser, on y met pâturer les moutons et on les y ramène après chaque pousse. Les animaux d'espèce bovine doivent en être exclus, parce qu'ils déracinent une trop grande quantité de plantes.

On pourrait aussi faucher la première année, mais l'herbe est si claire que le produit serait trop faible, et en outre ce fauchage l'éclaircirait davantage. Tandis que le pâturage, par ce rasage continu que les plantes subissent, fait taller les plantes et celles-ci poussent très serrées l'année suivante.

Il faut cependant faire une exception pour les prairies des terrains humides. Là, le seul mode d'exploitation convenable est le fauchage, car le pâturage est très nuisible, parce que les animaux y enfoncent leurs pieds et brisent le gazon.

Dans les prairies sèches et les prairies fraîches, le pâturage se fait par les moutons, de préférence aux autres animaux de la ferme, parce que les moutons favorisent singulièrement la croissance de l'herbe, et obligent les plantes à émettre de nombreuse ramifications qui garnissent davantage le pied des plantes.

Lorsque la prairie est destinée au pâturage, son exploitation régulière ne doit commencer qu'à la troisième année. Dans ce dernier cas, on soumet la prairie à un pâturage soigné pendant les trois années précédentes.

Entretien des pâturages.—Le mode d'exploitation des pâturages est très économique sous tous les rapports, et pendant toute la durée du pâturage les soins d'entretien sont peu nombreux. Cependant on ne doit pas manquer de les exécuter, autant pour conserver la qualité de l'herbe que pour augmenter son rendement.

Parmi ces soins, il y a l'épandage des excréments des animaux qui ont vécu sur le pâturage. Ces excréments sont un bon engrais qui, étendu sur la surface du champ, suffisent pour entretenir la fertilité de la terre. Si ces engrais sont laissés sur place tel que les animaux les y déposent, l'effet de ces engrais est tout différent, car ils empêchent l'herbe de pousser sur tout l'espace qu'ils occupent. Il est de fait qu'une vache en vingt quatre heures peut couvrir une étendue de neuf pieds carrés, et il est facile de concevoir que la

perte d'herbe sur tout un pâturage doit être considérable, lorsqu'il y a vingt, trente ou quarante vaches qui y pâturent. De plus, lorsque les fientes se sont décomposées en partie, l'herbe croît très rapidement tout autour, même sur la place qu'ils occupaient; mais on n'a pas été sans s'apercevoir que cette herbe doit être de très mauvaise qualité puisque les animaux ne la broutent pas, elle est très aqueuse, peu nourrissante et d'un goût détestable.

A plusieurs reprises, on devra étendre les bouses de vaches et les autres excréments des animaux qui pâturent sur les prairies, afin que la surface du sol se ressente des effets bienfaisants de cet engrais. Plus l'épandage de ces engrais se fera souvent, plus l'herbe en profitera et moins il se formera de touffes. Plusieurs praticiens recommandent de faire l'épandage de ces bouses au moins tous les deux ou trois jours. Après le passage des animaux sur le pâturage, pour les faire pâturer dans une autre prairie, on doit faucher l'herbe qu'ils ont refusé.—(A suivre.)

Liste des prix accordés au concours agricole et industriel du comté de Kamouraska, tenu à Kamouraska le 4 octobre 1883.

Etalons de 4 à 12 ans.—1er prix, Philippe Beaulieu; 2e, François Gendron; 3e, Cyprien Ouellet; 4e, Martin Moreau.
Meilleurs juments poulinières.—1er prix, Damase Bérubé, 2e, Charles Letellier, junior; 3e, E. M. A. Boucher; 4e, Prudent Picard.

Poulains de 3 ans.—1er prix, Cyriac Lavoie; 2e, Claude Caron.

Poulains de 2 ans.—1er prix, Joseph Roy dit Desjardins; 2e, Nazaire Bossé; 3e, Hubert Pelletier; 4e, Honoré Dionne.

Poulains de lait.—1er prix, Georges Dumont; 2e, Prudent Picard; 3e, Damase Bérubé; 4e, Nazaire Bossé.

Pouliches de 3 ans.—1er prix, Flavien Dubé; 2e, Dme Vve Abdon Langlais; 3e, François Gagnon; 4e, Nazaire Bossé.

Pouliches de 2 ans.—1er prix, Prudent Picard; 2e, François Landril; 3e, Georges Dumont; 4e, Auguste Casgrain.

Poulins de 1 an.—1er prix, Hippolyte Paradis; 2e, Théophile Darisse; 3e, Philippe Beaulieu; 4e, Alfred Michaud.

Pouliches de 1 an.—1er prix, Damase Bérubé; 2e, Alexis Richard; 3e, Michel Jean; 4e, Honoré Dubé.

Juments de 4 ans et au-dessus.—1er prix, Prudent Picard; 2e, Cyprien Dionne; 3e, Gaspard Rebichaud; 4e, François Landril.

BETES A CORNES PUR-SANG.

Taureaux de 3 ans.—Prix: Auguste Casgrain.

Taureaux de 2 à 3 ans.—1er prix, Régent Fortin; 2e, Cyprien Dionne; 3e, Benoit Déchène.

Vaches de 3 ans et au-dessus.—1er prix, Auguste Casgrain; 2e, Louis Desjardins.

Génisses de 2 ans.—1er prix.—Benoit Déchène; 2e, Régent Fortin.

Génisses de 1 an.—Prix: Benoit Déchène.

Taureaux de 1 an.—1er prix, Honoré Dionne; 2e, Damase Soucy.

Veaux de lait.—Prix: Auguste Casgrain.

RACE CANADIENNE.

Taureaux de 3 ans et au-dessus.—1er prix, Dme Vve J. B. Moreau; 2e, Laurent Michaud; 3e, Charles Ouellet.

Taureaux de 2 à 3 ans.—1er prix, E. M. A. Boucher; 2e, Hyacinthe Soucy; 3e, Didier Paradis; 4e, Cyrias Ouellet.

Vaches de 3 ans et au-dessus.—1er prix, Jean Bto Taché; 2e, Auguste Casgrain; 3e, Louis Desjardins; 4e, Hippolyte Paradis.

Génisses de 2 ans.—1er prix, Honoré Dionne; 2e, Cyrias Ouellet; 3e, Edouard Lizotte; 4e, Laurent Michaud.

Génisses de 1 an.—1er prix, Cyrias Ouellet; 2e, François Landril; 3e, Honoré Dionne; 4e, Didier Paradis.

Taureaux de 1 an.—1er prix, Hippolyte Paradis; 2e, Louis Desjardins; 3e, Antoine Guy; 4e, Rémi Dubé.

Veaux de lait (taureaux).—1er prix, Frudent Picard; 2e Hippolyte Paradis; 3e, Laurent Michaud; 4e, Louis Desjardins.

Veaux de lait (génisses).—1er prix, Laurent Michaud; 2e, Edouard Lizotte; 3e, Révérend M. Saufaçon; 4e, Honoré Dionne.

COCHONS.

Verrats de 1 an et au-dessus.—1er prix, Damase Soucy; 2e, Benoit Déchène; 3e, Flavien Dubé.

Verrats de l'année.—1er prix, Thomas Lévesque; 2e, Cyrilas Lavoie; 3e, Odilon Robichaud; 4e, Flavien Dubé.

Truies de 1 an et au-dessus.—1er prix, Benoit Déchène; 2e, Cyrilas Lavoie; 3e, Cyprien Dionne; 4e, Cyrilas Ouellet.

Truies de l'année.—1er prix, Hyacinthe Soucy; 2e, Gaspard Robichaud; 3e, Odilon Robichaud; 4e, Cyrilas Lavoie.

MOUTONS.

Béliers de 2 ans et au-dessus.—1er prix, Odilon Robichaud; 2e, Hippolyte Paradis; 3e, Cyprien Dionne; 4e, Louis Desjardins.

Béliers de 1 an.—1er prix, Gaspard Robichaud; 2e, Odilon Robichaud; 3e, Cyrille Michaud.

Béliers de l'année.—1er prix, Cyrilas Lavoie; 2e, Auguste Casgrain; 3e, Charles Ouellet; 4e, Odilon Robichaud.

Brebis de 2 ans et au-dessus.—1er prix, Odilon Robichaud; 2e, Louis Desjardins; 3e, Cyrille Michaud; 4e, Gaspard Robichaud.

Brebis de 1 an.—1er prix, Gaspard Robichaud; 2e, Odilon Robichaud; 3e, Didier Paradis; 4e, Auguste Casgrain.

Brebis de l'année.—1er prix, Charles Ouellet; 2e, Odilon Robichaud; 3e, Gaspard Robichaud; 4e, Didier Paradis.

PRODUITS.

Bierre.—1er prix, Laurent Michaud; 2e, Hubert Pelletier; 3e, Cyrille Michaud; 4e, Claude Lapointe.

Grain de mil.—1er prix, Nazaire Bossé; 2e, Maurice Bossé; 3e, Hyacinthe Chamberland.

Blé.—1er prix, Xavier Pelletier; 2e, Gaspard Robichaud; 3e, Alexis Richard.

Seigle.—1er prix, Charles Ouellet; 2e, Honoré Dubé; 3e, Eusèbe Gagnon.

Pois.—1er prix, Thomas Lévesque; 2e, Joseph Soucy; 3e, Louis Dubé.

Avoine.—1er prix, Thadée Beaulieu; 2e, Alexis Gagné; 3e, Eusèbe Gagnon.

Orge.—1er prix, Flavien Dubé; 2e, Thadée Beaulieu; 3e, Eusèbe Gagnon.

Étoffe croisée, foulée.—1er prix, Maurice Bossé; 2e, François Landril; 3e, Thomas Pelletier.

Petite étoffe pure laine.—1er prix, Nazaire Bossé; 2e, Joseph Dancosse; 3e, François Landril.

Flanelle pure laine.—1er prix, Nazaire Bossé; 2e, Benoit Déchène; 3e, Joseph Dancosse.

Toile.—1er prix, Joseph Dancosse; 2e, Nazaire Bossé; 3e, André Ouellet; 4e, Louis Desjardins.

Couvre-pieds, en laine.—1er prix, Benoit Déchène; 2e, Joseph Dancosse; 3e, André Ouellet.

Couvre-pieds laine et coton.—1er prix, Charles Ouellet; 2e, Benoit Déchène; 3e, Xavier Pelletier.

Couvertes en laine.—1er prix, François Marquis; 2e, Thomas Darisse; 3e, Louis Desjardins.

Bas.—1er prix, Joseph Dancosse; 2e, Pierre Bérubé; 3e, Louis Desjardins; 4e, André Ouellet.

Grands châles en laine.—1er prix, Nazaire Bossé; 2e, Joseph Dancosse; 3e, Louis Desjardins.

Petits châles.—1er prix, Benoit Déchène; 2e, Joseph Dancosse; 3e, Alexis Gagné.

Petite étoffe légère.—1er prix, Nazaire Bossé; 2e, Théophile Darisse; 3e, Alexis Richard.

Tabac en feuille.—1er prix, Charles Ouellet; 2e, Joseph Sirois.

Sucre.—1er prix, Michel Jean; 2e, Nazaire Bossé; 3e, Alexis Richard; 4e, Alexis Gagné.

Fromages.—1er prix, fromagerie de Ste-Anne; 2e, fromagerie de Kamouraska; 3e, fromagerie de St-André.

Vente des produits agricoles.

Voici le temps arrivé pour la vente des produits agricoles, et le cultivateur doit y mettre beaucoup de

discernement, s'il ne veut pas éprouver de pertes et même beaucoup d'embaras et des contrariétés de toutes sortes.

S'agit-il d'animaux, le cultivateur doit calculer quel est le nombre qu'il peut avantageusement garder, et s'il y a avantage à les vendre actuellement. Il ne doit pas garder dans ses étables des animaux dont l'hivernement lui serait coûteux et pour lesquels il ne pourrait obtenir un prix plus élevé au printemps. Cette règle ne s'applique pas seulement aux bêtes à cornes et aux moutons, mais aussi aux volailles. Ce principe doit avoir également son application pour les grains de toutes espèces de même que pour les patates et les légumes disponibles pour la vente.

On risque toujours en gardant ces produits, car outre que les prix ne pourraient peut-être pas être plus élevés au printemps, ces produits peuvent souffrir des dommages par différentes causes qu'on ne saurait prévoir.

Pour ce qui est des animaux, il est facile de prévoir que le prix en sera moins élevé, car, vu l'abondance du fourrage, il en sera hiverné un plus grand nombre et le marché, par conséquent, sera plus abondant. Les prix obtenus par la vente des animaux, actuellement, est raisonnable.

L'argent réalisé maintenant par la vente des animaux et des autres produits agricoles peut être sûrement mis en dépôt, vous rapporter intérêt, et ne peut ni mourir ni se détériorer, tandis que vous pouvez perdre vos animaux par la maladie ou accidents, de même que les produits de vos récoltes peuvent se détériorer en les gardant jusqu'au printemps.

Le cultivateur intelligent qui sait bien calculer n'est pas toujours celui qui garde le plus d'animaux dans ses étables et de produits dans ses granges ou ses caves. Le succès dépend toujours de savoir vendre à temps et d'acheter à bonne condition.

Des profits raisonnables et une prompte recette devraient être la règle que le cultivateur doit se tracer; il trouvera, aussi bien que le marchand, qu'il n'est pas avantageux de garder trop longtemps toutes choses vendables et sur lesquelles on peut réaliser un profit raisonnable.

L'hivernement des animaux ne rapportant aucun profit.

Il n'y a pas longtemps, nous avons attiré l'attention de nos lecteurs quant aux avantages que l'on peut obtenir en n'hivernant que la quantité d'animaux qu'il est possible de bien nourrir pendant la saison de l'hiver; aussi de ne garder que le nombre d'animaux pouvant être convenablement établis, ce point étant tout particulièrement important au point de vue de la santé des animaux. Nous donnions ce conseil, car nous savions que l'abondance de fourrages dont nous avons été favorisés pourrait être la cause de grands abus, et par conséquent de pertes considérables.

Aux conditions d'hivernement que nous avons signalées, on doit y joindre la suivante: "La qualité des animaux qu'il convient de garder pour l'hivernement."

On ne pourrait se faire une idée des pertes que l'on éprouve dans une ferme où l'on hiverne des animaux

qui à l'automne sont dans une condition telle à ne pouvoir payer leur frais d'entretien pendant le cours de l'hiver. Il est rare que dans un troupeau d'animaux, peu considérable même qui ne soient pas dans un état à ne pas valoir la peine de les hiverner, soit qu'ils aient été malades, soit qu'on les ait soumis à un maigre pâturage ou pour d'autres causes. Pour cette raison, il est donc important de faire un choix judicieux des animaux que l'on destine à l'hivernement, dussions-nous pour cela sacrifier à bas prix ceux dont on ne saurait obtenir aucun profit, on ne payant pas même leur frais d'entretien jusqu'au printemps.

Pour ce qui est de la quantité d'animaux à garder on doit se guider sur les besoins de la ferme et les marchés qui pourraient être offerts pour en opérer la vente. Là où la fabrication du beurre et du fromage peut se faire avantageusement pour l'exportation, ou pour la vente sur les marchés quand on est dans la voisinage d'une ville ou qu'on peut y parvenir facilement par les chemins de fer, on peut garder un plus grand nombre de vaches, pourvu qu'elles soient bonnes laitières et qu'on ait suffisamment de fourrages pour les garder en bonne condition tout le temps de la stabulation, et que l'on puisse par ce moyen tirer avantage de la consommation des fourrages. On peut aussi se livrer à l'engraissement des animaux si la vente des grains ne peut autrement se faire avec avantage, et par ce moyen la terre en profiterait par le surcroît de fumier qu'on aurait à disposer pour les différentes cultures.

On est aussi dans l'habitude de garder trop de chevaux pour le service d'une ferme. Il arrive très souvent que ces chevaux ne sont pas nourris d'une manière convenable, et au printemps c'est à peine s'ils sont capables d'exécuter les travaux de la ferme : de là de nombreux délais dans les travaux de labours qui parfois doivent être exécutés promptement. Il est impossible de faire une bonne culture avec des chevaux qui ont été chétifs tout l'hiver. On ne peut s'attendre de faire une culture payante quand on garde à l'année cinq à six chevaux pour faire le travail qui pourrait être exécuté par deux ou trois chevaux, outre que pour ces attelages, il faut garder deux engagés quand un seul peut exécuter tout le travail nécessité par les attelages. Il faut aussi ne garder pour le service de la ferme que des chevaux forts et robustes, capables d'exécuter les travaux de labours et du charroyage; on doit plutôt viser à la force du cheval qu'à son élégance. De plus, ne pas se servir de vieux chevaux, puisqu'eux-ci ne gagnent pas leur nourriture. Règle générale, un cheval qui a passé sa douzième année, ne doit pas être gardé sur une ferme, à moins que ce soit un cheval que l'on destine pour le voyage en dehors des travaux proprement dits de la ferme.

Les poules.

Les poules, quand on les entretient convenablement, sont une source de profit et de bien-être pour leur propriétaire. On peut augmenter la taille et l'abondance des œufs en les nourrissant convenablement. Elles exigent une nourriture variée et se lassent fort vite d'un aliment. L'œuf contient presque tous les éléments constitutifs du corps humain : par suite, il

faut que la poule ait une nourriture variée pour la construire.

Les poules cessent de pondre lorsqu'elles ne sont pas convenablement nourries ou lorsqu'elles sont en mauvaise santé. Il leur faut pour l'hiver un logement chaud, propre, bien aéré. Si, par négligence, la vermine infeste les juchoirs et le poulailler, il faut la faire disparaître, parce qu'elle est pernicieuse pour la santé de ces oiseaux domestiques. Les déjections des poules devront être enlevées de temps à autre; on ne doit pas les laisser s'accumuler. Le sol devra être recouvert de terre glaise ou de sable. Comme les poules ont besoin de beaucoup d'eau, n'en buvant qu'une petite quantité à la fois, il faut leur en fournir abondamment et l'entretenir fraîche et propre. Comme il leur faut du carbonate et du phosphate de chaux pour la coquille de leurs œufs, il faut leur en donner une quantité indéfinie et sous la forme la plus convenable, pour qu'elles les picorent et les engloutissent dans leur jabot.

On trouvera ce qu'il leur faut dans les plâtres, les coquilles d'huîtres brisées, mais surtout dans les os frais auxquels reste attaché un peu de cartilage et de viande; on devra les couper tous les jours avec une hachette sur un bloc. La lutte qui se livre entre les poules pour arriver la première, quand on les leur donne, prouve pleinement combien cette nourriture leur plait et leur est nécessaire.

Les instincts de la poule, lorsqu'elle a un certain espace pour circuler, en été, lui indiquent où et comment elle trouvera la nourriture variée qu'il lui faut. En hiver, lorsqu'elle est renfermée, il faut qu'on la lui fournisse.

Comme les poules n'ont pas de dents et qu'elles engloutissent leurs aliments dans leur jabot sans qu'ils soient mâchés, il faut, pour qu'elles puissent digérer leur nourriture, qu'elles aient à leur portée des pierres et du gravier qu'elles avalent et qui viennent jouer dans leur estomac le rôle de dents: il faut donc leur fournir une ample provision de gravier.

On détruira la vermine en saupoudrant les poules de soufre, lorsqu'elles sont perchées ou autrement. Une mince couche de benzine, appliquée sur les perchoirs, détruira également les parasites. Deux ou trois gouttes d'huile de poisson, qu'on versera sur le dos d'une poule ou de tout autre oiseau, feront périr les poux.

Les nids devront être renouvelés de temps en temps et être tenus propres. La paille vaut mieux que le foin. Des tiges de tabac recouvertes de paille sont excellentes pour écarter les insectes parasites, surtout quand les poules couvent.

Quand elles gloussent et qu'on n'a pas besoin de mères, le moyen le plus prompt de leur faire passer le désir de couvrir, c'est de les mettre dans des boîtes ou des cages, sans rien pour déposer leurs œufs, si ce n'est les planches.

Un petit nombre de poules dans des poulaillers séparés donnent beaucoup plus de profit et sont plus faciles à entretenir en bonne santé que lorsqu'elles sont en grand nombre. Il leur faut, en hiver, de la nourriture verte, telle que de l'herbe, des navets, des betteraves, des feuilles de choux. Les déchets de grain et de blé d'inde, du blé d'inde, non moulu, de l'avoine, du pain et autres déchets du ménage, peuvent être

donnés aux poules, en changeant de nourriture au moins deux fois par semaine.

Il faut tuer les poules lorsqu'elles sont âgées de trois ans, parce que passé cet âge, elles pondent moins d'année en année; qu'elles perdent leur bonne santé et ne constituent plus un aussi bon manger quand elles sont plus vieilles.—*La Basse cour.*

Choses et autres.

L'exhibition agricole de la Société d'agriculture du comté de Kamouraska.—Nous publions aujourd'hui la liste des prix accordés aux heureux concurrents. Nous regrettons de n'avoir pu nous rendre à l'invitation qui nous a été faite d'y assister. Il en est ainsi comme à l'égard de plusieurs autres invitations d'autres sociétés d'agriculture qui nous ont été faites: le temps qui nous manque et une autre raison que nous ne pouvons contrôler nous privent de ce précieux avantage. Plusieurs de nos amis présents à l'exhibition de Kamouraska, ont pu constater un progrès toujours croissant à l'égard de l'élevage des chevaux et des bêtes à cornes. Il nous fait plaisir de reconnaître que ceux qui ont acheté des bêtes à cornes à la Ferme du Collège de Ste Anne, ont obtenu plusieurs prix; entre autres, nous pouvons citer M. Honoré Dionne, de St Philippe, qui a obtenu un premier prix pour un veau d'un an, avec *pedigree*; M. Antoine Guy, a aussi obtenu un troisième prix pour un taureau d'un an.

La vente des produits agricoles en automne.—Il arrive assez fréquemment que des cultivateurs qui ont une quantité de produits à vendre, soit beurre ou grains de toutes espèces, se mettent en communication avec des compagnies commerciales pour en opérer la vente plus promptement. C'est très bien quand la vente de ces produits est faite au comptant. Mais quand il s'agit d'acquiescer au délai pour le paiement de ces produits, on doit être d'une extrême précaution, et dans ce cas n'opérer la vente qu'avec des compagnies qui nous sont connues par leur solvabilité et leur honnêteté. Cependant il arrive souvent que les maisons de commerce qui n'ont à offrir aucune garantie de solvabilité sont celles qui offrent le plus haut prix d'achat, et c'est par cet appât que le cultivateur trop confiant se laisse prendre, et s'expose à des pertes dont il ne peut parfois se relever.

On doit aussi se défier à l'égard des contrats que l'on contracte pour la vente de tant de tinettes de beurre ou de tant de minots de grains. Ces engagements ne doivent être faits qu'avec des personnes qui nous sont absolument connues, et ne les signer, même dans ce cas, qu'avec la plus stricte réserve. Nous croyons qu'il vaut mieux ne vendre qu'argent sous le pouce et n'opérer la vente de ces produits que lorsqu'on est en état de les livrer à l'acheteur.

Voici ce que nous lisons à ce sujet dans *Le Manitoba*:

«A chaque automne bon nombre de cultivateurs font des transactions avec des compagnies auxquelles ils se confient et qui souvent les trompent.

«Ces cultivateurs signent des contrats dont ils ne comprennent point souvent la nature et les conséquences, et s'en rapportent sur la bonne foi des représentations verbales qui leur sont faites. Il arrive, quelques mois après, qu'ils s'aperçoivent qu'ils ont été la dupe de leur trop grande confiance et que la transaction écrite diffère grandement de celle convenue verbalement. Bien entendu que la différence ne se trouve pas à l'avantage du cultivateur qui a signé le contrat.

«Pourquoi ne pas prendre l'avis de personnes compétentes avant de signer un marché de quelque importance. On éviterait par là bien des déceptions amères et des frais payés aux avocats.»

RECETTES

Décandir les confitures.

Lorsqu'on garde longtemps les confitures, le sucre s'élève à la partie supérieure, se cristallise et forme une croûte dure; on

dit qu'alors les confitures sont *candies*; en effet, le sucre y est dans l'état de cristallisation comme dans le sucre candi; elles sont désagréables à manger: pour les ramener dans leur état naturel, il faut verser dessus un peu d'eau tiède et plonger le pot dans un bain-marie; le sucre se fond, se combine de nouveau avec la substance du fruit, et elles peuvent alors être présentées; mais il faut les manger promptement, sans quoi il s'y exciterait une fermentation, et elles se gâteraient. On sent que, par conséquent, il ne faut décandir les pots qu'à mesure qu'on veut en faire usage.

Destruction des rats.

Parmi les moyens employés pour détruire ces quadrupèdes rongeurs, il en est un très-simple et très-efficace, que l'on peut essayer principalement en ce moment.

Ce moyen consiste à introduire, dans des grains de raisin, des têtes d'allumettes phosphorées, et de semer ensuite ces graines sur leur passage et autour de leurs gîtes.

Comme le rat est très friand du raisin, il se jettera sur l'appât avec voracité.

Quelques minutes après l'ingestion du phosphore, le rat tombe comme foudroyé.—*Gazette de Joliette.*



CANAUX DU ST-LAURENT.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES soumissions cachetées, adressées au soussigné portant la souscription "Soumission pour les canaux du Saint Laurent," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des mailles de l'Est et de l'Ouest Mardi, le 18e jour de Novembre prochain, pour la construction d'une écluse et d'un bief régulateur, et pour creuser et agrandir l'entrée supérieure du canal Cornwall.

Ainsi pour la construction d'une écluse, ainsi que pour agrandir et creuser l'entrée supérieure du canal du Rapide Plat, ou division centrale des canaux de Williamsburg.

On recevra aussi jusqu'à Mardi, 27e jour de Novembre prochain, des soumissions pour prolonger les jetées et creuser, etc., le chenal à l'entrée supérieure du canal des Galops.

Une carte de l'entrée supérieure du canal Cornwall et de l'entrée supérieure du canal du Rapide Plat ainsi que des plans et devis des divers travaux, pourront être examinés à ce bureau, et au bureau de l'ingénieur local, Dickenson's Landing, dès et après Mardi le 30e jour d'Octobre prochain, où des formules imprimées de soumissions seront fournies.

Une carte, des plans et le devis des travaux à faire à la tête du canal des Galops pourront être examinés à ce bureau et à la maison de l'éclusier, près de l'endroit, dès et après Mardi, le 13e jour de Novembre prochain, où des formules imprimées des soumissions seront fournies.

Les entrepreneurs devront se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement conformes aux formules imprimées, et—dans le cas de sociétés commerciales,—porter la signature particulière, l'occupation et le domicile de chaque associé; et un chèque accepté par une banque pour la somme de deux mille piastres devra accompagner la soumission: cette somme sera confisquée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour les travaux aux prix et conditions mentionnés dans l'offre. Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Le département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

A. P. BRADLEY,

Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux,
Ottawa, 28 septembre, 1886.

4 octobre 1886.